

Covid-19

La Métropole Européenne de Lille crée une réserve civique métropolitaine pour venir en aide aux associations et communes

En cette période de lutte contre le Covid-19, de nombreuses actions de solidarité envers les personnes les plus fragiles sont menées par des associations et communes de la Métropole Européenne de Lille (aide alimentaire et d'urgence, garde d'enfants des soignants ou des personnels de sécurité, lien avec les personnes fragiles isolées, don du sang, ...). Or, certaines d'entre elles font face au manque de bénévoles et rencontrent actuellement des difficultés pour assurer pleinement ces missions prioritaires. C'est pourquoi la Métropole Européenne de Lille a créé une réserve civique métropolitaine pour permettre à ses agents volontaires d'intervenir aux côtés des communes et associations, à proximité de leur lieu de résidence.

« La création d'une réserve civique métropolitaine répond à une double demande : celle de la Métropole de poursuivre partout un devoir de solidarité pour lutter contre l'épidémie et ses conséquences, et celle des agents métropolitains confinés qui souhaitent et ont la possibilité de venir en aide aux associations et communes dans leurs missions auprès des plus fragiles. Nous avons choisi de faciliter cette rencontre » déclare Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille.

Les associations ou communes souhaitant bénéficier de l'aide de la réserve civique métropolitaine peuvent faire part de leurs besoins en matière de bénévolat via le site web mesdemarches.lillemetropole.fr.

Les agents métropolitains souhaitant rejoindre la réserve civique métropolitaine, et qui ne sont pas mobilisés par ailleurs dans le cadre des missions de continuité des services publics, sont invités à s'inscrire et à formuler leurs souhaits et préférences auprès de la MEL qui leur proposera en retour une ou plusieurs missions appropriées.

Les missions ne sont accessibles qu'aux personnes qui ne sont pas désignées comme fragiles vis-à-vis du Covid-19, à l'exception des missions qui peuvent être réalisées à domicile, et seront menées dans le plus strict respect des règles de confinement et de sécurité sanitaire (fourniture des équipements de protection).

Lancée ce lundi auprès des agents de la MEL, la réserve civique métropolitaine enregistre déjà une centaine de candidatures.

Contacts presse

Clarisse Neveu
cneveu@lillemetropole.fr
03 20 21 65 88

Emilie Green-Leduc
eleduc@lillemetropole.fr
03 20 21 26 60